

Plan AGIRFOOD



NOS CONVICTIONS

Ce plan est un outil au service de la France et des citoyens. Il répond à 3 enjeux fondamentaux :

1. Nourrir la France et ses concitoyens
2. Mettre à disposition des ressources pour les pays qui en ont besoin
3. Relocaliser la technologie, la recherche , l'innovation notamment en matière environnementale, pour pouvoir exporter nos savoirs faire

Redéveloppons de la richesse en France au service de la création de valeurs et d'emplois!



OBJECTIF

De nombreux plans de relance ont été proposés par les acteurs de la filière alimentaire notamment après la crise du COVID. Force est de constater que, mis à part le pacte productif, qui constitue une première en son genre, tous ces plans ont été rédigés, isolément, sans grande concertation avec les autres maillons de la filière.

L'objectif de ce document est de faire une synthèse de tout ce qui a été proposé au sein des différents plans, étayée par les interviews d'une centaine d'acteurs économiques, afin de déterminer les champs de réflexion et d'approfondissement à conduire après l'Open Agrifood, pour proposer une feuille de route collaborative aux candidats aux élections présidentielles en 2022.

**Rédigeons TOUS ENSEMBLE une feuille de route pour la filière
AGRIFOOD 2022/2027**

"En matière agricole et alimentaire, dans le respect des convictions politiques de chacun, la voie du dialogue est fructueuse et la volonté de bâtir en commun, au lendemain d'une crise majeure, peut être féconde" Assemblée Nationale

METHODOLOGIE

3 AXES DE TRAVAIL

1) Ce que proposent les organisations	2) Ce qu'en pensent les acteurs	3) Ce qui préoccupe les citoyens
Analyse de 18 plans de relance	Interviews de 102 acteurs économiques de la filière, répartis dans tout l'écosystème	Enquête en cours



**Une hiérarchisation des propositions
et la constitution de Groupes de travail pour l'année 2021,
durant la séance collaborative du Forum Open Agrifood**

METHODOLOGIE



Une analyse de 18 plans de relance

- *Les 30 propositions des 66 parlementaires (Concertation Citoyenne : Le jour d'Après)*
- *Contribution de la Convention Citoyenne pour le Climat au plan de sortie de crise*
- *Manifeste du Club de la Table française*
- *Plan de transformation de l'économie française, présentation d'un chantier d'urgence (The Shift Project)*
- *Plan d'action européen pour une Politique Alimentaire Commune 2020-2024 (Danone)*
- *L'après COVID-19 : comment réorienter et relocaliser notre agriculture et alimentation vers un modèle résilient et durable (La fondation Nicolas Hulot)*
- *Think Tank Agroalimentaire - Edition n° 6 - De l'amont à l'aval de la chaîne alimentaire, la transformation du secteur agroalimentaire*
- *Propositions & Pacte Productif pour une filière agricole et agroalimentaire française à la hauteur des enjeux de demain (FNSEA)*
- *Pacte Productif, 7 ambitions pour une filière agroalimentaire française à la hauteur des enjeux de demain (ANIA)*
- *Restaurer notre souveraineté alimentaire et réussir la transition agroécologique du producteur au consommateur (La Coopération Agricole)*
- *Manifeste & Rapport RSO "Pacte pour un engagement sociétal" (Interbev)*
- *Make.org: consultation sur l'alimentation*
- *Note de position : COVID-19, une question de résilience productive (UTOPIES)*
- *Pour un plan de relance : les propositions de Citeo en faveur d'une accélération des solutions pour l'économie circulaire des emballages et papiers*
- *Feuille de Route pour une économie circulaire (Plan Climat, Gouvernement français)*
- *100 mesures LREM, puis 30 proposées*
- *Le pacte vert pour l'Europe: de la ferme à la table*
- *Rapport du groupe de travail Agriculture et Alimentation de l'Assemblée nationale*

METHODOLOGIE/2 :



102 Interviews d'acteurs économiques de la filière, répartis dans tout l'écosystème.



METHODOLOGIE/3

Une enquête terrain menée par l'Agence Grand Public
auprès **de plusieurs centaines de citoyens**



Interviews audiovisuelles sur un échantillon représentatif de la population dans
toute la France



TERRE (environnement et écologie)

1. **Transition agricole ***
2. Financement de la transition (dont la PAC)
3. Souveraineté alimentaire française/européenne
4. Circuits courts

HOMME (économie et social)



5. **Transition alimentaire & Pédagogie de l'alimentation***
6. Gaspillage et Emballages
7. Accessibilité/fracture alimentaire
8. Attractivité des métiers, transmission des savoir-faire
9. Réglementations/accords internationaux

EGALIM COMME BASE DE REFERENCE :

Pour la majorité des acteurs : EGALIM constitue **LA première réflexion commune**, balayant la quasi totalité des sujets. En tant que première démarche collaborative de l'ensemble de la filière, EGALIM constitue un support de référence reconnu par la plupart des acteurs.

De nombreux chantiers proposés dans EGALIM ont été mis en œuvre.

Notamment, de manière manifeste :

- . La contractualisation
- . Les plans de filière
- . L'encadrement de la promotion (notamment en grande distribution)
- . Le meilleur approvisionnement de la restauration collective.

Ces avancées sont fondamentales et doivent être renforcées.

Néanmoins, il reste encore de nombreux chantiers à mettre en action de manière collaborative pour rendre leurs résultats plus visibles et plus concrets.



D'où notre première proposition :

Action pivot : CONDUIRE DES ETATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION ANNUELS

(cf. 100 propositions LREM, Assemblée Nationale) pour définir les priorités, mesurer l'avancée sur ces priorités et impulser une nouvelle dynamique.

EGALIM COMME BASE DE REFERENCE

NB

Fort de l'avancée que représente EGALIM, ce document s'appuiera, pour certaines des thématiques traitées :

- 1) Sur les recommandations d'EGALIM
- 2) Sur d'autres propositions issues des plans analysés et des interviews





TERRE

Environnement et Écologie



1) LA TRANSITION AGRICOLE : UN PILIER FONDAMENTAL

1. TRANSITION AGRICOLE :

4 constats clés partagés à l'unanimité dans la filière

1

La transition agricole devra nécessairement **faire coexister différents modèles**, selon les filières et les besoins :

- Une part d'agriculture conventionnelle (notamment pour l'export),
- L'agriculture raisonnée,
- L'agroécologie ou agriculture durable,
- Le bio.

2

Elle doit être progressive :

- **Avancer pas à pas**, fixer des objectifs réalistes et atteignables, imposer des contraintes uniquement lorsqu'il existe des solutions de remplacement viables (cf Glyphosate).

3

Elle ne pourra être effective **qu'en repensant le système de rémunération des agriculteurs** via notamment, la contractualisation, et la valorisation des services environnementaux (PSE: Paiement des services environnementaux).

4

Elle nécessite **un effort considérable en R&D** : une recherche ciblée et plus partagée au niveau national et européen.

1. TRANSITION AGRICOLE

Les avancées d'EGALIM

- **Rénover les relations économiques entre les acteurs des filières** agro-alimentaires en s'appuyant principalement sur la contractualisation, pour recréer de la valeur sur l'ensemble des acteurs, et en particulier sur l'amont agricole.
- **Rédiger des plans de filières : analyse et stratégie de développement des produits agricoles.**
- **Réussir la transition écologique de l'agriculture française :**
 - conditions de séparation de la vente et du conseil des pesticides
 - modalités de mise en œuvre du calendrier d'élimination progressive des pesticides, dont le glyphosate
 - adaptation des programmes **ECOPHYTO*** et **ECO ANTIBIO***
 - mise sur le marché de produits alternatifs (bio-contrôle) : simplification des procédures
 - stratégie européenne sur les perturbateurs endocriniens et les nanomatériaux
 - coordination de la recherche-développement entre l'INRA, les instituts techniques et les chambres d'agriculture
 - démarches collectives pour accélérer le transfert de compétence

1. TRANSITION AGRICOLE

Pour aller plus loin....

- > **Action 1 : Intensifier la contractualisation**, en proposant en modèle ce qui fonctionne et en décrivant un cadre de contractualisation pour chaque filière. (*Assemblée Nationale, FNSEA, Pacte productif*). En particulier, rendre obligatoire la prise en compte des indicateurs de production dans les contrats et encadrer les pénalités logistiques.
- > **Action 2 : Renforcer les plans de filière**, en faire des vrais leviers de segmentation de la production alimentaire (passer d'une stratégie Push à une stratégie Pull) et intégrer davantage la transformation à ces plans.



1. TRANSITION AGRICOLE

Neutralité Carbone

- **La situation :**

- > 67% de l'empreinte carbone de la France provient de l'agriculture, mais c'est également la seule activité qui contribue à stocker du carbone (FNSEA)
- > Des objectifs clairs, fixés par les **Accords de Paris*** : neutralité à horizon 2050, - 50% d'émissions en 2030.
3 enjeux découlent de ces objectifs : (Plan d'actions DANONE, FNSEA) :
 1. Réduire les émissions
 2. Stocker le carbone > **booster l'agriculture de conservation et l'agriculture raisonnée**
 3. Substituer les énergies fossiles

- **Pour aller plus loin....**

- > **Action 3 : Accélérer la mise en place effective d'une taxe carbone aux frontières Européennes** sur les produits qui ne respectent pas les standards européens en terme de bilan carbone (FNSEA)

1. TRANSITION AGRICOLE

Neutralité Carbone

> Action 4 : Développer le Label Bas Carbone*

Aujourd'hui 13 projets forestiers labélisés et 391 projets agricoles en développement. Ce label identifie les productions agricoles et forestières économes en GES.

> Action 5 : Diffuser des initiatives telles que « 4 pour 1000 »* ou Climagrifood * auprès du Grand Public et de l'enseignement agricole (FNSEA)

pour accélérer la prise de conscience du rôle des agriculteurs dans la lutte contre le réchauffement climatique



1. TRANSITION AGRICOLE

Neutralité Carbone : démarches intéressantes

✦ **INTERBEV « LIFE BEEF CARBON » : des audits pour réduire de 15% en 10 ans l'empreinte carbone de la viande bovine.**

> Depuis 2015, la filière bovine française s'est engagée, avec l'Espagne, l'Italie et l'Irlande, dans le programme LIFE BEEF CARBON. Ce programme a permis de former un réseau de conseillers, de constituer un observatoire des pratiques et d'identifier les plus efficaces sur les plans techniques, économiques et environnementaux au travers du diagnostic CAP'2ER® dans 2 000 fermes de « démonstration », puis de tester ces pratiques innovantes dans 170 fermes avant de les déployer largement sur le territoire.

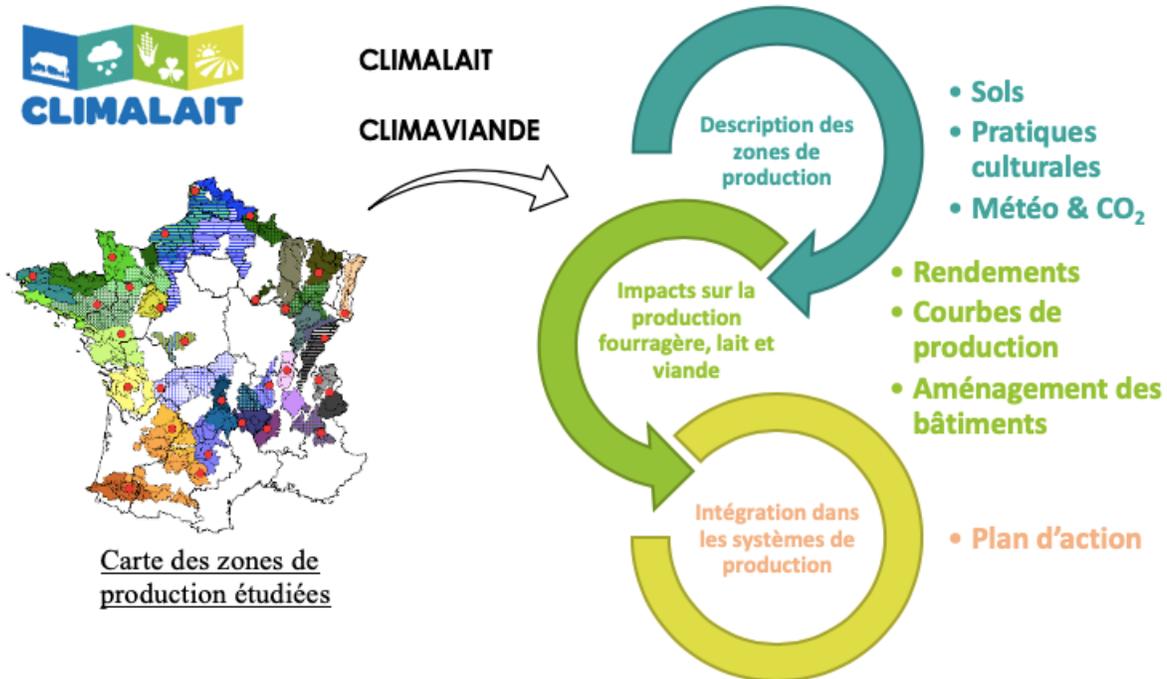
> Aujourd'hui, ce programme se diffuse également via les Comités Régionaux d'INTERBEV > 4330 diagnostics CAP'2ER réalisés en 2018



1. TRANSITION AGRICOLE

Neutralité Carbone : démarches intéressantes

FILIERE LAITIERE : « CLIMALAIT » (FNSEA)



Initié par le CNIEL et mené par l'Institut de l'Élevage en partenariat avec Arvalis, le BTPL*, les Chambres d'Agriculture, l'INRA et Météo-France, le projet **CLIMALAIT** vise à :

- Évaluer les impacts du changement climatique, à l'horizon 2050, sur les systèmes d'élevage laitier français.
- Informer et préparer les éleveurs au changement climatique sur le long terme.
- Proposer des pistes d'adaptation possibles pour les différents systèmes d'élevage.

La réflexion est menée dans plusieurs zones laitières.

1. TRANSITION AGRICOLE

Neutralité Carbone : démarches intéressantes

- **FILIERE VIN : «LACCAVE » - Long term Adaptation to Climate Change in Viticulture and Enology (FNSEA)**

Co-financé par le métaprogramme INRA sur l'Adaptation au Changement Climatique de l'Agriculture et de la Forêt (ACCAF), le programme a permis la structuration et l'organisation des activités de recherche autour de trois objectifs :

- 1) **Construire des outils de modélisation** qui permettent de prédire l'impact du changement climatique sur la viticulture, la production vitivinicole et la qualité du vin au niveau régional,
- 2) **Construire et intégrer les connaissances acquises** à différents niveaux d'études (climatique, biologique, agronomique, environnemental, économique et sociologique) en modèles et outils de gestion permettant de développer des innovations,
- 3) **Proposer des scénarios d'adaptation** et évaluer leurs conséquences économiques, sociologiques et environnementales. LACCAVE est basé sur une approche pluridisciplinaire et globale.



Pour aller plus loin....

> Action 5 : Renforcer les implications concrètes de ce type de programmes et les dupliquer dans d'autres filières

1. TRANSITION AGRICOLE

Baisse des intrants chimiques*

⊕ La situation :

- > **La réduction des intrants chimiques est déjà en œuvre dans l'ensemble des filières :**
 - 30% entre 2017 et 2019, et moins 50% sur les produits les plus dangereux (CMR, cancérogène, mutagènes et repro-toxiques). Et moins 8% en moyenne triennale sur le Glyphosate
- > Une initiative prometteuse, le "**Contrat de Solutions**" qui réunit 43 partenaires pour trouver des alternatives aux intrants (FNSEA)

⊕ Pour aller plus loin....

> **Action 6 : Déployer et mutualiser les efforts en R&D (FNSEA)**

pour accélérer la recherche de solutions alternatives pour les agriculteurs (notamment sur le glyphosate)



1. TRANSITION AGRICOLE

Développement du Bio*

⊕ La situation :

- > **Un consensus global sur le bio : un développement important qui répond à une demande, mais le Bio n'est pas LA solution** et ne va pas nourrir tout le monde. Le bio ne présente pas que des avantages (ex : + 15% d'émissions carbone sur les fruits et légumes bio). Une production trop importante de Bio n'est pas réaliste par rapport à la capacité d'achat des consommateurs (FNSEA) .
- > La production bio en France est quasiment auto suffisante par rapport à la demande. **Attention à ce qu'une offre trop importante ne finisse pas par casser les prix du bio et diminue d'autant l'intérêt de s'engager dans la démarche.**
- > Aujourd'hui 6,5 % de terres agricoles sont converties au bio (3e pays européen derrière Espagne et Italie). . Des objectifs irréalistes (ex 50% des terres bio à l'horizon 2040 - Convention citoyenne) ne sont ni tenables, ni forcément souhaitables. **Une conversion à 20% des terres paraît plus pertinente.**

⊕ **Le Plan « Ambition Bio » de la loi EGALIM propose des objectifs réalistes pour 2022 : 50% de l'alimentation provient d'un approvisionnement de qualité dont 20% de l'agriculture biologique.**

1. TRANSITION AGRICOLE

Développement du Bio

✦ Pour aller plus loin ...

- > Action 8 : Accompagner les filières françaises dans la rédaction des cahiers des charges bio et leur mise en cohérence au niveau européen
- > Action 9 : Assouplir la phase de transition de 3 ans à 2 ans pour rendre le passage au bio moins risqué et plus facile



1. TRANSITION AGRICOLE

Gestion de l'eau

⊕ La situation :

- > La gestion de l'eau ne ressort pas comme un enjeu structurant à l'heure actuelle, mais va le devenir avec le réchauffement climatique, ce qui impose d'accélérer la mise en place de mesures de sécurisation de la ressource en eau (*Pacte productif, Assemblée Nationale*)
- > En France, la surface irriguée représente moins de 6% de la SAU, au 9^e rang de l'UE et on stocke 4,7% de l'eau disponible vs 48% en Espagne (*FNSEA, ANIA*)

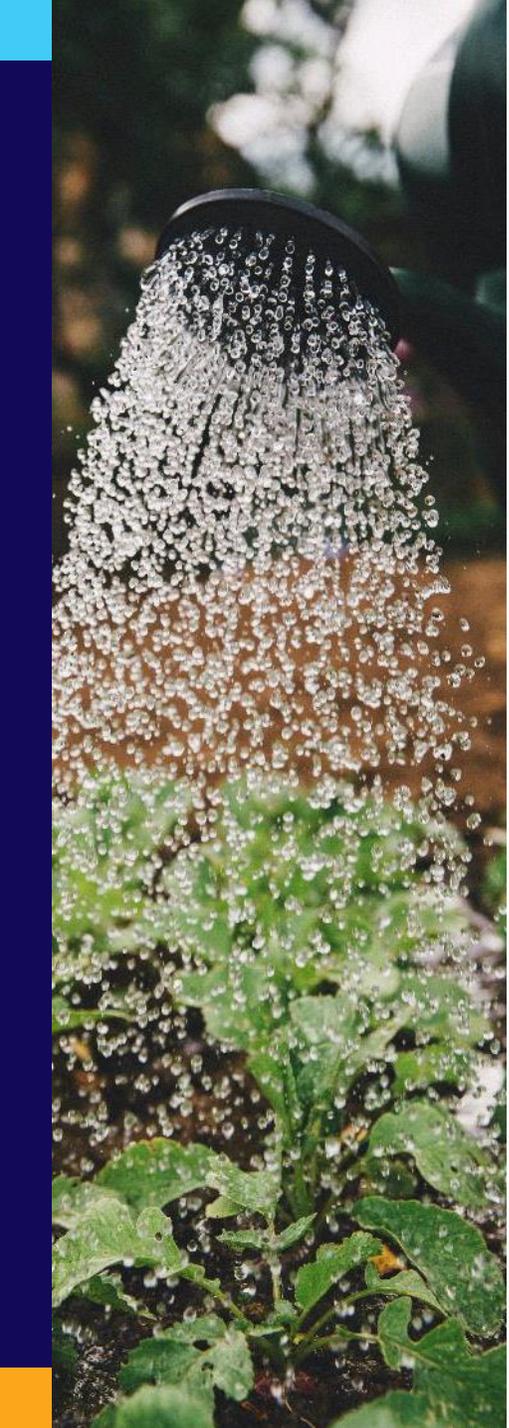
⊕ Pour aller plus loin

> Action 10 : Anticiper les besoins en eau à 10 ans

les impacts de la sécheresse et des inondations sur les capacités de productions agricoles; les solutions à anticiper région par région : irrigation, drainage, *retenue collinaire** et stockage, *réinjection dans les nappes**, et réutilisation des eaux usées. Quelles infrastructures, qui les finance ? (*Assemblée Nationale, FNSEA*)

> Action 11 : Répercuter la stratégie nationale de la gestion de l'eau agricole et agro-alimentaire au niveau des acteurs locaux

avec les agences de l'eau



1. TRANSITION AGRICOLE

Développement des énergies non fossiles

⊕ La situation :

- > **Un retard de la France.** Les agriculteurs allemands producteurs d'énergies renouvelables, reçoivent 60.000 € d'aides par an en moyenne. Les tarifs de rachat de l'électricité sont deux fois plus élevés qu'en France. **l'Allemagne compte 9 000 unités de méthanisation contre 600 en France.**

⊕ Pour aller plus loin...

- > **Action 12 : Permettre aux Energiculteurs d'obtenir un revenu complémentaire incitatif pour le développement du photovoltaïque, de l'éolien et de la méthanisation** (*Les 30 propositions LREM, FNSEA*) :

- ✓ en travaillant sur les tarifs de rachat de l'électricité
- ✓ en aidant les agriculteurs à construire leurs plans d'investissement
- ✓ en identifiant sur tout le territoire national les sites particulièrement propices à la production de chaque type d'énergie renouvelable
- ✓ en facilitant l'implantation de méthaniseurs par l'information des populations,
- ✓ en identifiant des boucles de méthanisation sur les territoires, incluant les déchets de la production agricole, des industries de transformation et de la restauration

1. TRANSITION AGRICOLE

Préservation du milieu marin

- ⊕ **La situation** : Surpêche, zones mortes induites par l'aquaculture intensive, pollution des eaux...

 - ⊕ **Pour y remédier...**

 - ⊕ **Etablir une stratégie globale et concertée de soutien au secteur de la pêche et de l'aquaculture** (*Assemblée Nationale*)
 - > Améliorer la connaissance des stocks/déplacements de poissons pour mieux définir les quotas et éliminer la surpêche
 - > Poursuivre les efforts de limitation de la pêche dans les zones et pour les stocks fragiles, et affermir les contrôles sur l'interdiction de la pêche en eau profonde
 - > Développer les **fermes aquacoles*** raisonnées et respectueuses de l'environnement
 - > Protéger la capacité des océans à stocker du carbone
 - > Diminuer les émissions de gaz à effet de serre dues à la pêche et au transport maritime en poursuivant la modernisation de la flotte de bateaux vers des **systèmes de propulsion vert***
- (*Convention Citoyenne pour le Climat*)

1. TRANSITION AGRICOLE

Bien-être animal : une attente incontournable des consommateurs

Analyse de la situation/ EGALIM :

Constats :

- > Une diminution tendancielle de nombre d'abattoirs en lien avec un agrandissement de certains établissements : 50% du volume de viande produit en France en 2008 provenait d'animaux abattus dans une vingtaines d'établissements
- > Privatisation du secteur et disparition des établissements publics de proximité.
- > Plus de transport pour les animaux donc plus de stress et impact sur le bilan carbone

Actions :

- > La mise en œuvre des plans de filière permettra aux acteurs concernés d'affiner et de concrétiser leurs engagements en matière de bien-être animal- Les associations de protection animale pourront se constituer en partie civile concernant les infractions relatives à la maltraitance animale au titre du code rural
- > Les sanctions pénales en cas de mauvais traitements des animaux sont renforcées et étendues aux établissements d'abattage et de transport des animaux vivants
- > L'émergence d'un réseau structuré des abattoirs, incluant les abattoirs de proximité, et adapté aux besoins de la production et de la consommation, sera encouragée.



1. TRANSITION AGRICOLE

Bien-être animal : une attente incontournable des consommateurs

⊕ Pour aller plus loin...

> Action 13 : Développer les initiatives d'Interbev sur la filière bovine mais aussi sur les autres filières viandes

Les 3 objectifs du programme « BoviWell » :

1. Sensibiliser les éleveurs de bovins et les techniciens d'élevage au bien-être animal
2. Évaluer le bien-être des bovins d'une exploitation
3. Identifier des points d'amélioration et les bonnes pratiques à diffuser plus largement

Création d'un diagnostic qui classe en 4 niveaux . Mais seulement 1,1 % des exploitations de bovins allaitants ont réalisé un diagnostic BoviWell en 2019 .

INTERBEV s'est aussi fixé de réaliser un diagnostic en 2020 dans 100 % des abattoirs français.

> Action 14 : Systématiser les contrôles des abattoirs, les moderniser, et créer un réseau d'abattoirs national (FNSEA)

1. TRANSITION AGRICOLE

Autonomie protéique* de la France

⊕ La situation :

- > L'autonomie protéique de la France stagne à 50% depuis les années 90, une part importante d'importations est issue des OGM. Il faut réduire ces importations. (Convention Citoyenne, Assemblée Nationale).
- > Le Plan Protéines du gouvernement sera présenté en septembre.
- > Un ex : DURALIM s'engage pour promouvoir une alimentation durable en élevage avec notamment la production durable de soja. Objectif : 100 % de soja durable en 2025 (et zéro déforestation). INTERBEV est adhérent de Duralim depuis 2019.

⊕ Pour aller plus loin :

- > **Action 15 : Augmenter la culture des protéines végétales** (Convention Citoyenne, Pacte Productif, Coop de France)
- > **Action 16 : Favoriser la recherche pour développer de nouvelles sources de protéines végétales**

1. TRANSITION AGRICOLE

Préservation du foncier et maintien du nombre d'agriculteurs

⊕ La situation :

- > **L'accès aux terres agricoles est de plus en plus complexe**, ce qui est une des raisons de la baisse constante du nombre d'agriculteurs. On estime que depuis 1950 la France a perdu environ 5 millions d'hectares de SAU, soit 17 % , ce qui représente 5 fois la superficie de l'Île de France. **D'ici 10 ans, 50% des exploitations seront à reprendre.**
- > **La réforme foncière est la condition du renouvellement des générations et de la souveraineté alimentaire française** (*Assemblée Nationale*)
- > **Objectif : zéro artificialisation nette** (*Convention Citoyenne, Assemblée Nationale*)
- > **Les SAFER* ne contrôlent pas la totalité des ventes de terres: 20% leur échappent.**

⊕ Pour aller plus loin...

- > **Action 17 : Lutter contre l'artificialisation du foncier* en facilitant l'accès des agriculteurs et en interdisant le détournement des terres destinées à l'agriculture** (*FNSEA, Shift Project, Assemblée Nationale*)
- > **Action 18: Renforcer le pouvoir des collectivités dans la préemption des terres agricoles et des PAT dans le fléchage des terres disponibles**



1. TRANSITION AGRICOLE

Repenser l'export

⊕ La situation :

- > La France perd des parts de marché. Augmenter les exportations des industries agroalimentaires à l'horizon 2030 (+35 % en 2030) (ANIA, *Pacte Productif*) pour retrouver des volumes correspondant aux années 2000.
- > Un **coût du travail*** en France en forte augmentation sur une longue période, qui nous pénalise par rapport à nos concurrents, même au sein de l'Europe (moyenne des charges employeurs zone euro 10,6% vs 13,1% en France en 2017) (*Pacte Productif*)
- > **Nécessité d'avoir une vision claire, notamment par rapport à la notion de souveraineté alimentaire française :**
« Sérier des objectifs pour les différentes agricultures françaises en tenant compte de la souveraineté et de la présence sur les marchés mondiaux. Donc clarifier notre relation avec l'import et l'export selon les filières et les types de production »

- > **CF Action 2 : Renforcer les plans de filière en en faisant des vrais leviers de segmentation de la production alimentaire (passer d'une stratégie Push à une stratégie Pull) et en intégrant davantage la transformation, la logistique et les capacités de stockage à ces plans.** Détailler les productions qui visent le marché intérieur et celles qui visent l'export. Avoir une vision réactualisée tous les ans de la production et des marchés cibles (*ANIA Pacte productif*)

1. TRANSITION AGRICOLE

Développer l'image de la France à l'international

⊕ La situation :

Une ambition portée par EGALIM qui s'est concrétisée par la création de la marque "Taste France" (lancée en 2020).

- > Officiellement lancée lors du Salon International de l'Agriculture 2020, la marque institutionnelle « Taste France » est dédiée à la promotion de la gastronomie et des produits français à l'international. Son pilotage est assuré par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. **Fruit d'un travail collaboratif, ce sont près de 3 000 entreprises qui s'engagent autour de cette marque.**

⊕ Pour aller plus loin ...

> **Action 19 : Intensifier la concrétisation de la marque Taste France en la reliant au niveau de qualité des produits français (HVE, ISO, Cultiv'up, Label Rouge,....)**

. davantage l'associer à la qualité et à la diversité des produits français (tout en conservant son rôle de démocratisation de la gastronomie française) (*Open Agrifood - tokamak*)

. Identifier les 20 marques d'excellence française et concentrer les moyens marketing sur celles-ci (*Think Tank*)



Taste
France™

1. TRANSITION AGRICOLE

L'enjeu crucial de la R&D

⊕ Les avancées d'EGALIM pour soutenir la recherche et l'innovation :

- > Le volet recherche et innovation des plans de filière sera mis en œuvre par les acteurs économiques;
- > La recherche publique sera mobilisée en priorité sur la transformation des systèmes agricoles vers l'agroécologie et les alternatives aux produits phytosanitaires, l'alimentation humaine, la bioéconomie durable, le numérique et les données, ainsi que, en fonction des priorités retenues, sur certains axes identifiés par les filières dans leur plan de filière;
- > Une recherche pluridisciplinaire à finalité directe d'aide à la décision publique dans le champ de la prévention primaire en alimentation et santé sera structurée;
- > Une feuille de route numérique pour le secteur agricole et agroalimentaire sera élaborée;
- > Les acteurs de la recherche et l'innovation seront encouragés à se mobiliser collectivement.

⊕ La situation :

- > **Un sentiment globalement partagé : «chacun avance dans son coin sans communiquer».**
- > **Un enjeu majeur : investir encore plus en R&D et s'assurer qu'elle soit concertée et efficace, grâce à l'initiative publique.**

1. TRANSITION AGRICOLE

L'enjeu crucial de la R&D

⊕ Pour aller plus loin...

- > **Action 20** : Reconsidérer la position française sur les OGM et sur les nouvelles méthodes de sélection variétale et lancer un vrai débat citoyen sur le sujet (*Convention Citoyenne*).
- > **Action 21** : Créer une base de données qui centralise tous les résultats de la R&D sur l'agriculture en France et dans le Monde et qui les vulgarise de manière à les rendre accessibles aux citoyens
- > **Action 22** : Renforcer le **crédit d'impôt recherche*** pour intensifier l'innovation en France et en Europe (*Pacte productif, Coop de France, FNSEA*)
- > **Action 23** : Rendre plus facilement accessible le **dispositif FRANCE EXPERIMENTATION*** à la production agricole et à la transformation alimentaire (*Pacte productif, Coop de France, FNSEA*)

1. TRANSITION AGRICOLE

L'enjeu du numérique

⊕ La situation :

⊕ Pour accompagner la transition, la digitalisation des agriculteurs est indispensable. Elle suppose bien entendu, en amont, l'accès au réseau numérique, qui est encore loin d'être généralisé (79% des agriculteurs utilisent internet).

⊕ Pour aller plus loin....

> Action 24 : Développer la couverture numérique du réseau partout en France et en faciliter l'accès aux agriculteurs (*Pacte Productif*)

> Action 25 : Intensifier la formation digitale des agriculteurs

> Action 26: Garantir la souveraineté française sur la gestion des données agricoles et alimentaires (cf NUMALIM, NUMAGRI) (*Pacte Productif*)

1. TRANSITION AGRICOLE

Comment « décoincer » la filière ?



⊕ La situation :

- ⊕ Pour de nombreux acteurs, la filière peine à avancer dans la transition car les instances actuelles ont chacune leurs propres intérêts et arrivent rarement à se mettre d'accord.
- ⊕ Certains se réfèrent à des exemples de politiques volontaristes en Europe, plutôt réussies :

> LE MODELE IRLANDAIS : BOARD BIA

- > Agence d'état qui a été créée en 2000 pour promouvoir l'agriculture et l'agroalimentaire en Irlande (herbe, lait, viande : 90% à l'export). **Une transition à marche forcée.** A l'origine, elle a réuni 580 acteurs de la filière sous l'égide de l'état avec un cahier des charges commun ORIGIN GREEN.
- > A début : 2% de rémunération supplémentaire a été accordée aux agriculteurs : 50% ont rallié le projet. Au bout de 2 ans : 99% des agriculteurs étaient dans la démarche. C'est l'empreinte carbone et non le bio qui a constitué le moteur principal de cette démarche (le bio = 2 % de la production). C'est cette démarche qui a bâti le succès du bœuf Angus. Système de partenariats avec les écoles d'agriculture : des stages à l'étranger sont offerts aux étudiants pour l'observation des bonnes pratiques mondiales (bureau dans 10 pays dans le monde)....
- > **Plus difficile en France car l'agriculture est beaucoup plus diversifiée, mais quid d'un « Board » qui impose des changements rapides ?**

> LE MODELE DANOIS : "Le Conseil Agricole"

- > Les danois ont décidé de devenir leader du porc high tech. Ils ont **créé un chapeau au-dessus de toutes les filières : le « conseil agricole danois »** (pouvoirs très étendus) qui pilote la politique de qualité. Le conseil décide de tout : quantités produites, fixation des prix à l'avance, etc..., et développe des plans de communication très forts.

1. TRANSITION AGRICOLE

Comment « décoincer » la filière ?

⊕ Pour avancer...

> **Action 27 : Créer une suprastructure de l'alimentation en France, pour faire fonctionner la filière au-dessus des instances actuelles**

Exemple de la filière automobile : la PFA

La Plateforme automobile (PFA) rassemble la filière automobile en France. Elle définit et met en œuvre, au nom de l'ensemble des partenaires (constructeurs, équipementiers, sous-traitants et acteurs de la mobilité), la stratégie de la filière en matière d'innovation, de compétitivité, d'emploi et compétences. Elle porte la voix et l'expression des positions communes de la filière. Elle est, par ailleurs, le maître d'ouvrage du Mondial de l'Auto.



1. TRANSITION AGRICOLE : RECAPITULATIF

Action Pivot	Collaboratif	Conduire des états généraux de l'alimentation annuels pour définir les priorités, mesurer l'avancée sur ces priorités et impulser une nouvelle dynamique
Action 1	Collaboratif	Intensifier la contractualisation
Action 2	Pouvoirs Publics	Renforcer les plans de filière
Action 3	Pouvoirs Publics	Accélérer la mise en place effective d'une taxe carbone aux frontières Européennes
Action 4	Acteurs économiques	Développer le Label Bas Carbone.
Action 5	Acteurs économiques	Diffuser des initiatives telles que « 4 pour 1000 »* ou climagrifood et dupliquer des programmes tels que Life beef carbone, climailait ou Lacave
Action 6	Pouvoirs Publics	Déployer et mutualiser les efforts en R&D
Action 7	Acteurs économiques	Accompagner des filières françaises dans la rédaction des cahiers des charges bio et leur mise en cohérence au niveau européen
Action 9	Pouvoirs Publics	Assouplir la phase de transition de 3 ans à 2 ans pour rendre le passage au bio moins risqué et plus facile
Action 10	Pouvoirs Publics	Anticiper les besoins en eau à 10 ans,
Action 11	Pouvoirs Publics	Répercuter la stratégie nationale de la gestion de l'eau agricole et agroalimentaire au niveau des acteurs locaux
Action 12	Pouvoirs Publics	Permettre aux Energiculteurs d'obtenir un revenu complémentaire
Action 13	Acteurs économiques	Développer les initiatives d'Interbev
Action 14	Pouvoirs Publics	Systématiser les contrôles des abattoirs, les moderniser, et créer un réseau d'abattoirs national
Action 15	Collaboratif	Augmenter la culture des protéines végétales
Action 16	Pouvoirs Publics	Favoriser la recherche pour développer de nouvelles sources de protéines végétales
Action 17	Pouvoirs Publics	Faciliter l'accès des agriculteurs au foncier
Action 18	Pouvoirs Publics	Renforcer le pouvoir des collectivités dans la préemption des terres agricoles et des PAT dans le fléchage des terres disponibles
Action 19	Collaboratif	Intensifier la concrétisation de Taste France en reliant la marque au niveau de qualité des produits français
Action 20	Collaboratif	Reconsidérer la position française sur les OGM et sur les nouvelles méthodes de sélection variétale et lancer un vrai débat citoyen sur le sujet
Action 21	Pouvoirs Publics	Créer une base de données qui centralisent tous les résultats de la R&D pour les rendre accessibles aux citoyens
Action 22	Pouvoirs Publics	Renforcer le crédit d'impôt recherche
Action 23	Pouvoirs Publics	Rendre plus facilement accessible le dispositif FRANCE EXPERIMENTATION
Action 24	Pouvoirs Publics	Développer la couverture numérique du réseau
Action 25	Acteurs économiques	Intensifier la formation digitale des agriculteurs
Action 26	Pouvoirs Publics	Garantir la souveraineté française sur la gestion des données agricoles et alimentaires
Action 27	Collaboratif	Créer une suprastructure de l'alimentation en France, pour faire fonctionner la filière au dessus des instances actuelles

1. TRANSITION AGRICOLE :

2. les actions à mener par l'Open Agrifood



ACTION 1 :
Intensifier la contractualisation



ACTION 15 :
Augmenter la culture des protéines végétales



ACTION 19 :
Intensifier la concrétisation de Taste France en reliant la marque au niveau de qualité des produits français



ACTION 20 :
Clarifier la position française sur les OGM et sur les nouvelles méthodes de sélection variétale et lancer un vrai débat citoyen sur le sujet



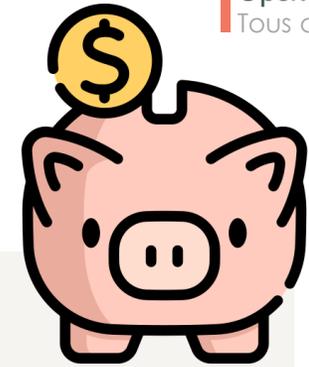
ACTION 27 :
Créer une suprastructure de l'alimentation en France, pour faire fonctionner la filière au dessus des instances actuelles



2) LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION

2. LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION

Financement : diverses sources envisageables



La transition a un coût, qui peut être financé :

- > Par la puissance étatique : si elle doit contribuer, elle ne pourra pas prendre en charge l'intégralité
 - > Par la Commission Européenne au travers de la PAC
 - > Par le consommateur final via une répercussion sur les prix. Une voie compliquée en temps de crise économique
 - > Par le citoyen, notamment le touriste bénéficiaire important de l'entretien des campagnes et des paysages
 - > Par le financement privé = les grandes entreprises. Des initiatives intéressantes sont en train de voir le jour.
-
- ⊕ La question de financement est étroitement liée à celle de l'assurance des risques climatiques, sujet vital pour les agriculteurs, mais qui peine à avancer.
 - ⊕ La nouvelle version de la PAC (repoussée à 2023) aura un rôle clé dans le financement.

2. LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION

A) Le financement public

⊕ La situation :

Diverses sources de financement public sont envisagées par certains acteurs. Dont :

- > **Le Green Deal européen** prévoit un plan d'action pour l'économie circulaire et comprend une stratégie de la ferme à l'assiette avec un changement d'orientation de la conformité à la performance (qui récompensera les agriculteurs pour la gestion et le stockage du carbone dans le sol, la gestion améliorée des nutriments, la réduction des émissions...). La filière agroalimentaire a été identifiée comme 1 des 14 écosystèmes prioritaires. Le Green Deal , stoppé par la Crise du Covid, soulève aujourd'hui beaucoup d'oppositions au sein de la communauté européenne. Pour certains, son avenir est compromis.
- > **En France, Emmanuel Macron a annoncé en juin, que 15 Mds seront injectés sur 2 ans pour assurer la transition du modèle économique.**
- > **Il est très difficile d'avoir une vue précise des financements publics qui seront fléchés sur l'agriculture et l'alimentation (Europe et France).**
- > **Certains envisagent :**
 - ❑ **la mise en place d'un revenu de substitution transitoire** (sur 5 ans) pour les agriculteurs qui s'engagent dans la démarche d'une agriculture raisonnée (300 euros/ hectare/an), qui peut être mis en parallèle avec prime à la casse sur automobile (FNSEA)



2. LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION

A) Le financement public

- ❑ **L'institution d'un salaire comme dans la fonction publique**, pour les agriculteurs, en complément de leur revenu actuel pour rémunérer leur contribution d'entretien des paysages, et de pérennisation de la biodiversité et des sols...
- ❑ **L'octroi de prêts spécifiques aux agriculteurs** : remboursement des intérêts pendant 30 ans puis du capital in fine (modèle belge et néerlandais)
 - > Nombreuses sont les propositions....
 - > Tant qu'on s'y perd un peu....

⊕ **Pour aller plus loin ...**

> **Action 28 : Faire une étude des différentes sources de financement de la transition agricole et les rendre plus lisibles et plus cohérentes les unes par rapport aux autres.**

- ⊕ **De manière plus large cette problématique du financement public rejoint celle de la rémunération des services environnementaux.**



2. LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION

L'enjeu de la rémunération des services environnementaux

⊕ La situation :

- > Un large consensus existe sur :
 - . la nécessité d'avoir une vraie stratégie de reconnaissance de ces services, à la fois au niveau de la PAC et au niveau français (*Shift, N Hulot, FNSEA, 100 les députés LREM*).
 - . d'intégrer au PSE (paiement services écosystémiques) la notion d'aménagement du territoire et d'en faire un outil de gestion du territoire (maintien des campagnes, reconnexion villes/campagnes).
- > La complexité du sujet est liée au problème d'évaluation du service rendu.

⊕ Pour aller plus loin...

- > **Action 29 : Mettre au point un audit agile et rapide (avec intégration des certifications existantes type ISO, HVE).** S'inspirer du modèle Board Bia : ½ journée du diagnostic pour évaluer des indices de qualité des exploitations qui détermine le niveau de la prime permettant d'évaluer efficacement les services écosystémiques rendus par chaque exploitation. Déterminer qui finance ce diagnostic.

2. LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION

B) Le financement par le consommateur final / citoyen

⊕ La situation :

- > Unanimement, la filière a conscience que faire porter la totalité du financement de la transition agricole par le consommateur est une gageure dans le contexte de crise économique que nous subissons. La situation post covid se traduit d'ailleurs par un retour à la guerre des prix.

- > Néanmoins, des opportunités peuvent se révéler :



. Mettre à contribution les citoyens les plus engagés au travers du **Crowdfunding*** ou le **financement participatif** (ex : Kiss Kiss Bank Bank : 1,3 millions de donateurs, 30 000 projets soutenu, Miimosa : 30 millions collectés, 3000 projets, etc....).

. **Faire financer en partie la transition par le tourisme.** Quid d'une augmentation dédiée de **la taxe de séjour*** ?

⊕ Pour aller plus loin....

- > **Action 30 : Etudier la mise en place d'un PSE par le tourisme**
- > **Action 31 : Etudier comment accélérer le crowdfunding**

2. LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION

C) Le financement de la transition par des acteurs privés

⊕ La situation :

> Des formes émergentes de financement privé se multiplient avec souvent des résultats positifs, car portées par de grands industriels qui ont la taille critique et les moyens.

. via des plans d'actions collectifs autour du carbone de la biodiversité, de la régénération des sols...,

. via des plateformes d'innovation collaboratives,

. ou via des initiatives individuelles (Ex Le Fonds de DANONE ou Food for Act de CARREFOUR)

> **Exemple 1** : En 2002, Nestlé, Unilever et Danone ont créé la **Sustainable**

Agriculture Initiative (SAI) Platform, un organisme à but non lucratif pour faciliter le partage, à un niveau précompétitif, des connaissances et des meilleures pratiques pour soutenir le développement et la mise en œuvre de pratiques agricoles durables. **La Plateforme SAI** compte aujourd'hui plus de 90 membres.



2. LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION

C) Le financement de la transition par des acteurs privés



> Exemple 2 : OP2B One planet Business for Biodiversity

. Livelihoods Venture et 18 grandes sociétés ont créé la coalition OP2B One planet Business for Biodiversity.

Son objectif : apporter des solutions concrètes pour transformer les systèmes agricoles et alimentaires, via des chaînes d'approvisionnement plus durables, pour préserver la biodiversité.

. Livelihoods gère actuellement trois fonds d'investissement qui comptent 12 investisseurs à ce jour : Danone, Schneider Electric, Crédit Agricole S.A., Michelin, Hermès, SAP, Groupe Caisse des Dépôts, La Poste, Firmenich, Voyageurs du Monde, Mars Inc. and Veolia. Ces investisseurs mettent en commun leurs savoirs et partagent les risques pour développer des solutions à fort impact qui améliorent les conditions de vie de communautés rurales tout en rendant leurs propres activités plus durables, partout dans le monde.

✦ Pour aller plus loin...

> Action 32 : Répertorier et communiquer plus largement sur ces initiatives pour leur donner encore plus d'impact

2. LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION

D) L'enjeu de l'assurance vs le risque climatique

⊕ La situation :

- > Un consensus autour de la nécessité d'instaurer un système d'assurance performant face aux aléas climatiques (*FNSEA, Think Tank*). En effet, le risque agricole augmente en ampleur, en fréquence et en diversité à cause du changement climatique. Il impacte de plus en plus d'acteurs (ex la mauvaise moisson de 2015 a eu des répercussions jusqu'aux fournisseurs d'intrants).
- > Or le marché de l'assurance en France ne semble pas assez performant sur la couverture globale de ces risques. Il reste centré sur l'assurance récolte* (75% du CA couvert en moyenne).

⊕ Pour aller plus loin....

- > Action 33 : Instaurer un système assurantiel performant vs aléas climatiques sur le modèle des Etats Unis et du Canada, et qui intègre la gestion du risque de la transition (ex: Bio)



2. LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION

E) Le rôle clé de la future PAC

⊕ La situation :

- > Pour tous les acteurs, il s'agit d'inventer la PAC de demain (reportée à 2023), qui accélère la transition de manière efficace .
- > **Ambition EGALIM : Porter une ambition politique forte au niveau européen pour une future PAC :**
 - . qui libère le développement des entreprises agricoles et agroalimentaires, en assurant un « juste prix » pour les producteurs, en favorisant le travail en filière et en adaptant les règles et dispositifs aux spécificités de chacune d'entre elles
 - . qui renforce la gestion des risques et responsabilise les acteurs
 - . qui valorise et rémunère les services environnementaux de l'agriculture
- > Une double action à envisager pour la plupart des acteurs :
 - 1) L'abrogation / la diminution de toutes les surtranspositions françaises de normes européennes qui aujourd'hui desservent la compétitivité française (Pacte productif)
 - 2) en parallèle, la France doit être moteur pour faire adopter des évolutions réglementaires par l'UE contribuant à accélérer la transition pour tous. Le cadre de négociation sera la stratégie « De la ferme à la table » du Green Deal.
- > Avec au cœur du sujet, une réflexion à mener **sur le dumping social et environnemental*** (Pacte productif). Taxe carbone et Quid d'une TVA sociale sur les importations ?
- > Un sujet complexe qui dépasse notre champ d'actions.

2. LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION : RECAPITULATIF

Action 28	Collaboratif	Faire une étude des différentes sources de financement de la transition agricole
Action 29	Acteurs économiques	Mettre au point un audit agile et rapide (avec intégration des certifications existantes type ISO, HVE).
Action 30	Collaboratif	Etudier la mise en place d'un PSE par le tourisme.
Action 31	Pouvoirs Publics	Etudier comment accélérer le crowdfunding
Action 32	Collaboratif	Répertorier et communiquer plus largement sur ces initiatives privées pour leur donner encore plus d'impact
Action 33	Pouvoirs Publics	Instaurer un système assurantiel performant vs aléas climatiques sur le modèle des Etats Unis et du Canada, et qui intègre la gestion du risque de la transition (ex: Bio)

2. LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION :

Les actions pouvant être conduites par L'Open Agrifood



ACTION 28 :

Faire une étude des différentes sources de financement de la transition agricole



ACTION 30 :

Etudier la mise en place d'un PSE par le tourisme



ACTION 32 :

Répertorier et communiquer plus largement sur les initiatives privées pour leur donner encore plus d'impact



3) SOUVERAINETÉ FRANÇAISE/EUROPEENNE

3. SOUVERAINETÉ FRANÇAISE/EUROPEENNE

Une thématique d'actualité

⊕ La situation :

- > **Un sujet post covid dont s'emparent tous les acteurs** (la souveraineté dans son ensemble constitue d'ailleurs un chapitre entier des 30 propositions LREM). Pour rappel : **la souveraineté*** s'entend comme la maîtrise de l'ensemble de la chaîne des activités stratégiques qui s'avèrent indispensables à la vie de la nation, la production agricole et l'alimentation y ont une part éminemment importante.
- > **Tout l'enjeu consiste à définir ce qui relève de la France vs l'Europe.** « Sur la politique agricole cette souveraineté s'envisage à la fois à l'échelle de la France et du continent européen » (Coop de France).
- > **Puis de mettre en œuvre les actions permettant d'y parvenir.**

⊕ Pour aller plus loin....

- > **Action 34 : En partant des plans de filière, évaluer clairement la capacité de l'agriculture française et de l'industrie agroalimentaire à répondre à la demande nationale.**

4) CIRCUITS COURTS

(!) Le terme *circuits courts* sera utilisé dans ce plan par souci de compréhension. Néanmoins, il est nécessaire de préciser ce que l'on entend par circuits courts, un produit en circuit court peut venir de très loin ! Dans ce plan, nous entendrons par *circuits courts* une meilleure proximité dans l'approvisionnement, en lien avec les bassins de production et la saisonnalité.

4. CIRCUITS COURTS

Relancer par le local

⊕ La situation :

- > **Consensus de la filière et d'une partie des citoyens sur le fait que les circuits courts et le local sont une partie de la solution.** (Convention Citoyenne)
- > **Mais certains estiment que ce levier est sous-estimé :** « Dans tous les débats actuels sur la relance, verte ou pas, un levier semble curieusement sous-estimé, alors même qu'il correspond aux attentes post-crise des Français, qui portent à 93% sur l'autonomie agricole de la France et à 92% sur la relocalisation industrielle dans le pays.

S'appuyer sur **3 leviers pour développer le local** :

- > La capacité à offrir localement des solutions alternatives pour les approvisionnements et/ou les débouchés afin de faciliter la reprise de l'activité
- > La capacité à imaginer avec les ressources locales de nouvelles offres à forte valeur ajoutée qui permettront aussi, demain, de rayonner à l'international lorsque les échanges seront pleinement rétablis
- > Le fait de se préparer à une économie plus distribuée où l'organisation et la maîtrise des synergies locales seront un atout. » (UTOPIES)

4. CIRCUITS COURTS

Relancer par le local : levier restauration collective & PAT

⊕ EGALIM a notamment axé cette relance par le local sur le renforcement des circuits courts, via :

- > L'approvisionnement de la restauration collective devra comprendre, en 2022, 50% de produits sous signes de qualité, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.
- > Le Groupement d'étude des marchés en restauration collective et de nutrition (GEMRCN) sera réactivé et son action, rénovée, notamment pour faciliter le transfert de bonnes pratiques.
- > La formation des acheteurs publics aux règles des marchés publics sera renforcée.
- > Une utilisation du levier de la commande publique pour valoriser les produits issus d'une meilleure proximité sous forme d'un guide d'achat pour les acteurs publics
- > Le développement des filières locales sera facilité par la simplification de la logistique (adaptations réglementaires concernant les possibilités de transport/livraisons de denrées par les producteurs)

NB : La restauration collective est un des leviers, mais bien moins important que les GMS. En termes d'achats alimentaires, c'est moins d'un dixième du budget (7 Mds/an vs 100Mds). La restauration collective est donc à relativiser en tant que levier pertinent pour accompagner vers l'achat responsable.

⊕ Pour aller plus loin

- > **Action 35 : Accélérer le développement des PAT* par la contractualisation et utiliser le levier de la commande publique dans la RHD.** Pour ce faire : 1) Systématiser les PAT 2) leur donner une taille homogène 3) s'assurer de leur **gouvernance multipartite*** (*100 propositions LREM; Pacte Productif, Assemblée Nationale, FNSEA*)
- > **Action 36: Favoriser l'équipement de la restauration collective pour cuisiner directement par une prime à l'investissement et l'abondement d'un plan national** (*Convention citoyenne*)

4. CIRCUITS COURTS

Relancer par le local : l'essor des monnaies locales



⊕ La situation :

- > **Les monnaies locales peuvent être un outil de relocalisation de l'économie.** En effet, ces monnaies parallèles à l'euro ne sont acceptées que dans un cercle de commerces locaux et/ou responsables (selon des critères environnementaux et sociaux à définir). Les commerces qui les utilisent peuvent ainsi attirer des consommateurs de plus en plus nombreux et sont incités à trouver des fournisseurs locaux pour utiliser leurs devises... générant un cercle vertueux pour l'économie locale.
- > Elles connaissent un vrai essor en France : plus de 50 monnaies en France, soutenues par des collectivités de tous bords. Plus d'1 million d'euros en circulation, l'Eusko (monnaie du Pays Basque) ce qui démontre la capacité de ces monnaies à dépasser le cercle des premiers initiés.
- > **Néanmoins, il est nécessaire de les calibrer pour qu'elles soient simples et attractives pour l'ensemble des acteurs, et elles doivent être soutenues par les pouvoirs publics locaux .**

⊕ Pour aller plus loin ...

- > **Action 39 : Promouvoir les monnaies locales en étudiant leurs conditions de succès et proposer le meilleur accompagnement public.**

4. CIRCUITS COURTS

Relancer par le local : autres pistes de réflexion

Par la force des choses, la crise du Covid a mis en évidence certaines pratiques vertueuses, que l'on pourrait chercher à renforcer :

- **Action 37 : développer les camions épicerie**
- > **Action 38 : Faire une cartographie exhaustive du transport des marchandises et l'optimiser**



3 & 4. SOUVERAINETE & CIRCUITS COURTS : RECAPITULATIF

Action 34	Collaboratif	En partant des plans de filière, évaluer clairement la capacité de l'agriculture française et de l'industrie agroalimentaire à répondre à la demande nationale
Action 35	Pouvoirs Publics	Accélérer le développement des PAT par la contractualisation . Pour ce faire : 1) Les systématiser 2) leur donner une taille homogène 3) s'assurer de leur gouvernance multipartite
Action 36	Pouvoirs Publics	Favoriser l'équipement de la restauration collective pour cuisiner directement par une prime à l'investissement et l'abondement d'un plan national
Action 37	Collaboratif	Développer les camions épiceries
Action 38	Acteurs économiques	Faire une cartographie exhaustive du transport des marchandises et l'optimiser
Action 39	Collaboratif	Promouvoir les monnaies locales en étudiant leurs conditions de succès et proposer le meilleur accompagnement public.

3 & 4. SOUVERAINETÉ & CIRCUITS COURTS : actions pouvant être conduites par l'Open Agrifood



ACTION 34

En partant des plans de filière, évaluer clairement la capacité de l'agriculture française et de l'industrie agroalimentaire à répondre à la demande nationale



ACTION 37

Développer les camions épicerie



ACTION 39

Promouvoir les monnaies locales en étudiant leur conditions de succès et proposer le meilleur accompagnement public.



HOMME Économie et Social

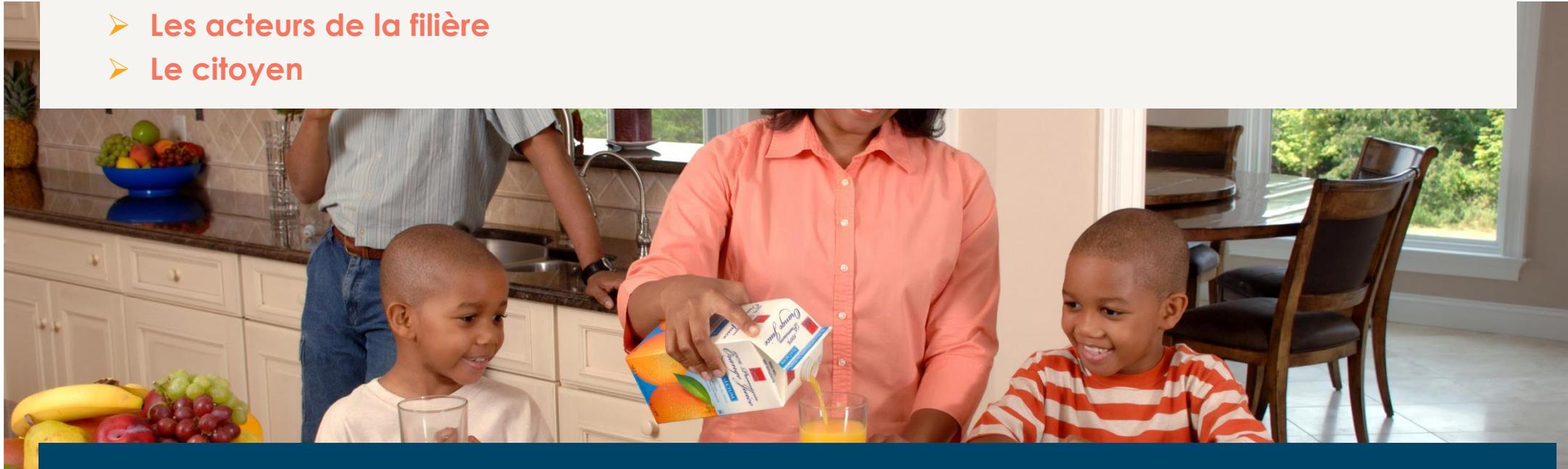


5) LA TRANSITION ALIMENTAIRE & LA PEDAGOGIE DE L'ALIMENTATION AUTRE PILIER FONDAMENTAL

5. TRANSITION ALIMENTAIRE & PEDAGOGIE DE L'ALIMENTATION

La transition alimentaire repose avant tout sur la pédagogie alimentaire, qui doit devenir un objectif clé envers l'ensemble de la population :

- Les enfants et les jeunes
- Les acteurs de la filière
- Le citoyen



Une pédagogie qui permettra potentiellement d'enrayer la défiance croissante envers l'industrie agro-alimentaire, qui pourtant, n'a cessé d'accroître la sécurité de ses produits, qui se traduit notamment par un basculement de confiance sur les marques locales au détriment des grandes marques nationales ou internationales.

5. TRANSITION ALIMENTAIRE & PEDAGOGIE DE L'ALIMENTATION

Enseigner, éduquer, dialoguer : une priorité

⊕ Les axes de travail principaux d'EGALIM :

- > Les repères nutritionnels seront actualisés et expliqués au consommateur
- > La prévention sera revue en travaillant avec l'ensemble des parties prenantes pour valoriser les comportements alimentaires sains
- > L'éducation alimentaire des plus jeunes sera développée, notamment en rendant obligatoires l'éducation à l'alimentation et la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)



5. TRANSITION ALIMENTAIRE & PEDAGOGIE DE L'ALIMENTATION

Enseigner, éduquer, dialoguer : une priorité

Pour aller plus loin.....

Le problème de défiance des consommateurs (Agribashing, foodbashing) provient d'une perte de connexion avec l'agriculture et d'une méconnaissance du fonctionnement de l'industrie agro alimentaire.

➤ **Action 40 : Rendre l'enseignement sur l'alimentation obligatoire à l'école et instituer une évaluation dans le brevet des collèges**

- . A l'instar des maths ou du français, rendre l'enseignement sur l'alimentation obligatoire dès le primaire.
- . Tous les outils pédagogique existent et sont déjà mis à disposition gratuitement des enseignants qui le demandent, ce qui manque c'est une volonté politique de systématiser cet enseignement et de lui accorder l'importance qu'il mérite dans les programmes scolaires.



5. TRANSITION ALIMENTAIRE & PEDAGOGIE DE L'ALIMENTATION

Enseigner, éduquer, dialoguer : une priorité

> **Action 41: Diffuser une pédagogie alimentaire aux heures de grande écoute,**

Idée développée par le *Think Tank* agroalimentaire : programmes TV courts « Les pieds dans le plat » diffusés aux heures de grande écoute sur de la pédagogie alimentaire de base (exemples de sujets: avantages et inconvénients du bio, protéines animales vs végétales; comment choisir ses légumes,)- A bien distinguer des cours de cuisine déjà très médiatisés.

> **Action 42: Instituer une journée nationale de l'alimentation** (*Make.org, FNSEA, ANIA*) : une journée ou un week-end dédié, chaque année, à des visites des fermes, des usines agro-alimentaires et des lieux de distribution de l'alimentation (boulangeries, boucheries, supermarchés).

> **Action 43: Organiser un forum virtuel entre citoyens et acteurs économiques pour une meilleure compréhension mutuelle sur les sujets sensibles**

5. TRANSITION ALIMENTAIRE & PEDAGOGIE DE L'ALIMENTATION

Enseigner, éduquer, dialoguer : une priorité

> Action 44: Favoriser la prise de parole incarnée par les grandes figures de la filière

Les dirigeants des entreprises et des exploitations agricoles n'expliquent pas assez ce qu'ils font bien. Sans tomber dans une communication corporate, expliquer au citoyen, au travers d'interviews ou de Publi reportages dans des media Grand Public, les dynamiques RSE à l'œuvre dans l'agroalimentaire français, les programmes « responsables » en déploiement sur tous les échelons de la filière, les transformations dans les fermes permettrait de contrer la défiance qui est réactivée à chaque problème touchant à la sécurité alimentaire.

> Action 45 : Afficher le prix réel des repas dans toutes les cantines afin que tous aient conscience du prix d'un repas et que l'alimentation ne soit pas dévalorisée

> Action 46 : Proposer un choix végétarien en restauration collective d'ici 2022

5. TRANSITION ALIMENTAIRE & PEDAGOGIE DE L'ALIMENTATION

Créer des repères lisibles

Les avancées d'EGALIM

Renforcer l'information générale du consommateur par une communication simple et positive sur:

- Les repères nutritionnels actualisés ;
- Les comportements alimentaires favorables à la santé ;
- **Les signes de qualité*** (Standard RSE, SIQO, HVE) ;
- Les règles sur la fiabilité des allégations ;
- Les transformations de l'agriculture (agroécologie, diversification, économie circulaire...).

Améliorer l'information du consommateur au moment de l'achat

- La France portera au niveau européen la poursuite de l'expérimentation sur l'étiquetage de l'origine des produits bruts et transformés, notamment, dans le secteur laitier et la viande ;
- Le dispositif **Nutriscore*** sera promu et amélioré au fil du temps en fonction de l'expérience acquise ;
- Le numérique sera utilisé comme levier prioritaire de l'information consommateur en veillant à donner accès à tous à cette information



5. TRANSITION ALIMENTAIRE & LA PEDAGOGIE DE L'ALIMENTATION

Créer un système de notation unique et crédible

Sur la notation des produits et leurs critères d'évaluation, il y a une vraie problématique aujourd'hui sur la multiplication des labels, des applications et des systèmes de notations qui, au final, sont confusants pour le consommateur (et pour une très grande majorité des acteurs).

> **Action 47 : Créer un système unique et lisible de notation** (Assemblée Nationale)

- S'appuyer sur ce qui existe déjà et qui marche auprès des consommateurs : Yuka (score de développement durable en juillet), la Note Globale, le Nutriscore, SIGA, NOVA, Consommateurs Citoyens....
- Réunir tous les acteurs clés pour créer un système de notation unique, un seul signe **on-pack***
- Travailler ensemble pour mutualiser l'information = c'est l'ambition de Numalim, même si le projet n'intègre pas de volet grand public aujourd'hui.

> **Action 48 : S'assurer que le Nutriscore ou le système de notation ainsi choisi, rendu obligatoire, est bien présent sur tous les produits alimentaires**

5. TRANSITION ALIMENTAIRE & LA PEDAGOGIE DE L'ALIMENTATION

Mieux valoriser le Made in France

> Action 49 : Systématiser l'indication de l'origine France (ou Europe)

(Think Tank agroalimentaire)

Le Made in France reste l'indicateur le plus demandé par le consommateur. Il faut développer son utilisation. Définir un % d'ingrédients français minimum pour pouvoir le revendiquer. Quid du made in Europe.

> Action 50 : Rendre obligatoire l'affichage/étiquetage de l'origine de tous les ingrédients *(FNSEA, Coop de France)*

Cet affichage, qui multiplie le nombre d'informations, est très difficile à lire par le consommateur, et sera facilité par l'utilisation de la donnée numérique, permettant un accès direct sur une information recherchée.



5. TRANSITION ALIMENTAIRE

Initiative intéressante : Numalim



> **Action 51 : Concentrer des moyens importants sur le développement de NUMALIM et organiser la coopération de tous les acteurs sur le sujet en mettant en place une gouvernance large les incluant tous**

- Plateforme numérique globale des données de l'alimentation, sur les principes de transparence et confiance, fondée sur **la blockchain***.
- Projet coconstruit, lancé il y a 3 ans lors des Etats Généraux de l'Alimentation. Portail de référence en cours de construction, intégrant NUMAGRI (données agricoles).
Vise à la classification des produits selon tous les critères,
- **A destination des professionnels et non du grand public.**
- Projet collectif et global pour répondre aux enjeux de transparence et de valorisation des démarches de qualité dans l'ensemble de la filière.





4) TRANSITION ALIMENTAIRE & PEDAGOGIE DE L'ALIMENTATION

Communiquer plus et mieux sur tout ce qui se fait de bien

Chaque année, le magazine britannique « The Economist » publie l'**indice de durabilité des modèles agricoles et alimentaires dans le monde**. Pour la 3^e année consécutive, **la France est première au palmarès**. Et personne ne le sait !

> **Action 52: Lutter contre le French paradoxe*** et organiser une campagne de communication sur l'excellence de l'agriculture et de l'agroalimentaire français (qualité, durabilité) à destination du Grand Public (*Pacte productif, Assemblée nationale*)

> **Action 53 : Développer et faire connaître un grand portail des initiatives positives**

Portail des excellences Agrifood (ou autre) à repenser et développer comme vecteur majeur de communication sur ce qui se fait de bien aujourd'hui

- A destination du grand public
- Mais aussi de la filière pour se nourrir entre soi

2018

20

Producteur

Parties Pr

Fournisse

5. PEDAGOGIE DE L'ALIMENTATION : RECAPITULATIF

Action 40	Pouvoirs Publics	Rendre l'enseignement sur l'alimentation obligatoire à l'école et instituer une évaluation dans le brevet des collèges
Action 41	Pouvoirs Publics	Diffuser une pédagogie alimentaire aux heures de grande écoute
Action 42	Pouvoirs Publics	Instituer une journée nationale de l'alimentation
Action 43	Collaboratif	Organiser un forum virtuel entre citoyens et acteurs économiques
Action 44	Collaboratif	Favoriser la prise de parole incarnée par les grandes figures de la filière
Action 45	Pouvoirs Publics	Afficher le prix des repas dans toutes les cantines
Action 46	Pouvoirs Publics	Proposer un choix végétarien en restauration collective d'ici 2022
Action 47	Pouvoirs Publics	Créer un système unique et lisible de notation
Action 48	Pouvoirs Publics	S'assurer que le Nutriscore ou le système de notation ainsi choisi, rendu obligatoire, est bien présent sur tous les produits alimentaires
Action 49	Pouvoirs Publics	Systématiser l'indication de l'origine France (ou Europe?)
Action 50	Pouvoirs Publics	Rendre obligatoire l'affichage/étiquetage de l'origine de tous les ingrédients
Action 51	Pouvoirs Publics	Concentrer des moyens importants sur le développement de NUMALIM
Action 52	Pouvoirs Publics	Organiser une campagne de communication sur l'excellence de l'agriculture et de l'agroalimentaire français
Action 53	Collaboratif	Développer et faire connaître un grand portail des initiatives positives

5. PEDAGOGIE DE L'ALIMENTATION : actions pouvant être conduites par l'Open Agrifood



ACTION 43

Organiser un forum virtuel entre citoyens et acteurs économiques



ACTION 44

Favoriser la prise de parole incarnée par les grandes figures de la filière



ACTION 53

Développer et faire connaître un grand portail des initiatives positives

6) GASPILLAGE & EMBALLAGES



6. GASPILLAGE & EMBALLAGES

Sur ces sujets la France est plutôt en avance, grâce à 2 avancées post EGALIM :

- Le feuille de route de l'économie circulaire
- La loi anti-gaspillage votée en 2020

Ces textes ont le mérite de dessiner les bonnes directions, mais là encore des actions plus concrètes pourraient permettre d'accélérer la transition



6. GASPILLAGE ET EMBALLAGE

La feuille de route de l'économie circulaire

- **Fin avril 2018 - Ses objectifs** : réduire la consommation française de ressources, diviser par deux les quantités de déchets non dangereux mis en décharge en 2025 par rapport à 2010, tendre vers 100% de plastiques recyclés en 2025, réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (via notamment une économie d'émission de 8 mégatonnes de CO2 supplémentaires chaque année grâce au recyclage du plastique) et créer 300 000 emplois supplémentaires.
- **Mieux produire** : écoconception, incorporation de matières premières dans les nouveaux produits
 - **Mieux consommer** : allongement des durées d'usage, économie de la fonctionnalité
 - **Mieux gérer les déchets** : consignes de tri, biodéchets, textiles
- **Interdiction des films plastiques pour les fruits et légumes dans les supermarchés en 2021 (La loi anti-gaspillage du 11 décembre 2019)**
- **Obligation de reprise des emballages en verres dans les supermarchés (La loi anti-gaspillage du 11 décembre 2019)**
- ✓ Mobiliser tous les acteurs : écologie industrielle et territoriale, achats publics
- ✓ Valoriser plutôt qu'éliminer
- > **Comment accélérer sa mise en œuvre ?**



6. GASPILLAGE & EMBALLAGES

Renforcer la loi anti-gaspillage votée en 2020

Pacte national sur les emballages plastiques. Signé en février 2019, il a pour objectifs de travailler sur l'élimination des emballages problématiques et sur l'augmentation du taux de recyclage et l'écoconception des emballages pour les rendre réutilisables, recyclables ou compostables à 100 % d'ici 2025.

- **Action 54 : Augmenter les plastiques recyclés** : 25% de plastiques recyclés dans les bouteilles en PET d'ici 2025 (*Danone*)
- **Action 55 : Taxer les emballages inutiles et non recyclables** (*Les 66 Parlementaires*) **et faire un inventaire des emballages dont on pourrait se passer**
- **Action 56 : Développer les objets réutilisables, limiter les objets à usage unique** (*Convention citoyenne*)
- **Action 57: Rendre le tri sélectif obligatoire à partir de 200 couverts** (*Convention citoyenne*)
- **Action 58: Travailler sur la consigne**
- > **Action 59: Généraliser le VRAC à l'ensemble de la distribution alimentaire**

6. GASPILLAGE & EMBALLAGES

Comment aller plus loin ?

> Action 60 : Repenser et mieux communiquer sur les dates de péremption (DLUO, DLC...)

- 53 % des Français ne savent pas faire la différence entre la date limite de consommation d'un aliment et la date de durabilité minimale.

➤ Action 61: Mieux valoriser les coproduits* dans chaque filière- Mener une étude systématique sur le réemploi des co-produits de la filière Agrifood et travailler sur le développement de la certification Cradle to Cradle en France, encore trop peu développée (production industrielle qui intègre, à tous les niveaux une exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % réutilisé)

- **Exemple Interbev** Les coproduits d'abattoirs sont traités puis valorisés conformément à la réglementation afin d'éviter tout risque sanitaire: le cuir pour la maroquinerie, la gélatine pour l'industrie agroalimentaire ou pharmaceutique, certains abats pour les animaux de compagnie (*petfood*), la graisse pour l'énergie, etc.

> Faire un travail similaire dans chaque filière





7) ACCESSIBILITE / FRACTURE ALIMENTAIRE



7. ACCESSIBILITE / FRACTURE ALIMENTAIRE

Il existe aujourd'hui peu de données fiables sur cette problématique. Alors qu'on évoque le chiffre de 8 millions de français en précarité alimentaire d'ici septembre 2020. Un premier chantier clé est d'étudier réellement le poids de la fracture alimentaire en France et comment elle se traduit dans les comportements. Chantier pris en charge par le **Fond Français pour l'Alimentation et la Santé***.

> **Action 62 : Renforcer l'aide aux plus démunis** (*Assemblée Nationale*)

Créer un groupe de travail sous l'égide du FFAS réunissant tous les organismes de dons et les acteurs économiques pour coordonner et amplifier l'aide alimentaire (évaluation actuelle 350 e/pers/mois). Quid de la création d'une Sécurité sociale de l'alimentation ? Quid d'aides financées par la distribution ou l'industrie agroalimentaire ? Quid des chèques alimentaires ?

> **Action 63 : Renforcer les obligations de dons** (*FNSEA*)

> **Actions 64: Cibler des aides spécifiques à destination des étudiants** : renforcer les Crous ? Créer des *food trucks* universitaires ?

6 ET 7. EMBALLAGES ET FRACTURE ALIMENTAIRE : RECAPITULATIF

Action 54	Acteurs économiques	Augmenter les plastiques recyclés
Action 55	Pouvoirs Publics	Taxer les emballages inutiles et non recyclables et faire un inventaire des emballages dont on pourrait se passer
Action 56	Pouvoirs Publics	Développer les objets réutilisables, limiter les objets à usage unique
Action 57	Pouvoirs Publics	Rendre le tri sélectif obligatoire à partir de 200 couverts
Action 58	Collaboratif	Travailler sur la consigne
Action 59	Collaboratif	Généraliser le VRAC à l'ensemble de la distribution alimentaire
Action 60	Pouvoirs Publics	Repenser et mieux communiquer sur les dates de péremption (DLUO, DLC...)
Action 61	Acteurs économiques	Mieux valoriser les coproduits dans chaque filière
Action 62	Collaboratif	Renforcer l'aide aux plus démunis
Action 63	Pouvoirs Publics	Renforcer les obligations de dons
Action 66	Pouvoirs Publics	Cibler des aides spécifiques à destination des étudiants

EMBALLAGES ET FRACTURE ALIMENTAIRE :

actions pouvant être conduites par l'Open Agrifood



ACTION 58

Travailler sur la consigne



ACTION 59

Généraliser le VRAC à l'ensemble de la distribution alimentaire



ACTION 62

Renforcer l'aide aux plus démunis

8) ATTRACTIVITÉ DES METIERS



8. ATTRACTIVITE DE METIERS

Les axes de travail principaux d'EGALIM pour renforcer l'attractivité des métiers agricoles et agroalimentaires et l'adéquation des formations aux besoins :

- Campagnes d'information sur les métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'environnement et une présentation des métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'environnement aux acteurs de l'orientation et aux prescripteurs (conseillers d'orientation, professeurs principaux, organismes chargés du conseil en évolution professionnelle) seront conduites;
- Les métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'environnement seront pris en compte dans les concertations sur l'apprentissage et sur la formation professionnelle
- Des diagnostics territoriaux des besoins en emplois et en compétences dans les métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'environnement seront réalisés La carte des formations sera ajustée en fonction des besoins territoriaux ;
- Les référentiels de formation, les diplômes et les certifications seront revus afin de mieux répondre aux besoins des filières et des territoires ;
- La gestion prévisionnelle des compétences au sein des entreprises et des branches des secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'environnement sera encouragée



8. ATTRACTIVITE DE METIERS

Décloisonner les métiers de l'agriculture

- **Action 67: Décloisonner l'enseignement agricole** > Sortir l'enseignement agricole du ministère de l'agriculture (doit dépendre de l'enseignement général) et créer des passerelles entre les différents métiers de l'alimentation (un éleveur doit pouvoir facilement se reconverter dans une boucherie ou un supermarché)
- **Action 68: Généraliser l'apprentissage sur la filière alimentaire** (*Club de la table, FNSEA, Pacte Productif*) et permettre à 100 000 jeunes par an de s'engager auprès du monde agricole via les missions jeunesse agricole (*Make.org*)
- **Action 69 : Renforcer les relations écoles entreprises et créer des formations lorsqu'elles sont manquantes** Ex : magasiniers formés à la qualité des produits. (*Pacte Productif*)
- > **Action 70 : Renforcer WiziFarm** , plateforme de mise en relation entre agriculteurs et main d'œuvre et la dupliquer sur l'industrie et sur la restauration
- > **Action 71 : Former à la transition agricole dans les lycées agricoles et développer l'enseignement d'agri manager.** (cours de marketing, de droit international, de langues...)
- > **Action 72 : Créer un forum des métiers de l'alimentation au sens large**
- > **Action 73: Aider aux reconversions professionnelles en cours de carrière tant pour ceux qui sortent de l'agriculture que pour ceux qui y entrent** (*FNSEA*)

7. ATTRACTIVITE DES METIERS : RECAPITULATIF

Action 67	Pouvoirs Publics	Décloisonner l'enseignement agricole
Action 68	Pouvoirs Publics	Généraliser l'apprentissage sur la filière alimentaire
Action 69	Pouvoirs Publics	Renforcer les relations écoles entreprises et créer des formations lorsqu'elles sont manquantes
Action 70	Collaboratif	Renforcer WiziFarm
Action 71	Pouvoirs Publics	Former à la transition agricole dans les lycées agricoles et développer l'enseignement d'agri manager
Action 72	Collaboratif	Créer un forum des métiers de l'alimentation au sens large
Action 73	Pouvoirs Publics	Aider aux reconversions professionnelles en cours de carrière tant pour ceux qui sortent de l'agriculture que pour ceux qui y entrent

ATTRACTIVITE DES METIERS :

Actions pouvant être conduites par l'Open Agrifood



ACTION 70
Renforcer WiziFarm



ACTION 72
Créer un forum des métiers de l'alimentation au sens large



9) ACCORDS INTERNATIONAUX

9. REGLEMENTATIONS / ACCORDS INTERNATIONAUX

Un consensus assez fort sur 2 grandes actions :

> **Action 74: S'assurer que les accords qui vont à l'encontre des engagements climatiques sont supprimés, instaurer un veto climatique (Ceta, Mercosur)**

(FNSEA, N. Hulot, Convention citoyenne, Assemblée Nationale...)

> **Action 75: Déterminer de nouvelles réglementations sur les importations de produits « non respectueux » et clauses miroirs*.**

(Convention citoyenne, Assemblée Nationale)

Conclusions et Next steps

Même si les sujets sont nombreux et leur complexité aigüe, ce document montre que la filière Agroalimentaire a déjà accompli de nombreuses transformations et qu'elle prend son avenir en main.

Il souligne néanmoins deux faiblesses qui pèsent fortement sur le futur:

- Le manque de vision d'ensemble et l'absence de pilotage global
- Le besoin de davantage de concertation, d'écoute de de « Faire ensemble » à tous les niveaux et sur tous les produits.

Un immense merci au 102 personnes qui ont pris le temps de répondre à nos questions et aux auteurs des 18 plans qui ont été analysés et incorporés à ce document !

Celui-ci va prochainement faire l'objet:

- D'une transmission aux dirigeants politiques des différents partis
- D'une présentation à un panel de citoyens particulièrement concernés par les sujets d'alimentation
- D'un travail à l'Open Agrifood les 4 et 5 Novembre à Orléans

RDV les 4 et 5 Novembre à Orléans!

⊕ Accord de Paris (slide 16):

- ⊕ L'accord de Paris est le premier accord universel sur le climat et le réchauffement climatique. Il fait suite aux négociations qui se sont tenues lors de la Conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques (COP21) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Il a été approuvé par l'ensemble des 195 délégations le 12 décembre 2015 et est entré en vigueur le 4 novembre 2016.
- ⊕ C'est un accord sans mesures réelles, plus sous forme de déclaration d'intention basée sur la transparence. Il représente une obligation à laquelle chaque pays aura à se plier en soumettant régulièrement ses objectifs de réduction d'émission de gaz à effet de serre (GES) à des grilles de renseignements et d'analyses communément partagées et compréhensibles par tous
- ⊕ L'accord prévoit de contenir d'ici à 2100 le réchauffement climatique « nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels .

⊕ Plan Ecophyto (slide 14):

- ⊕ Le plan Écophyto vise à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires (communément appelés pesticides) en France tout en maintenant une agriculture économiquement performante.
- ⊕ Le plan Écophyto II+ (qui renforce le premier) matérialise les engagements pris par le Gouvernement et apporte une nouvelle impulsion pour atteindre l'objectif de réduire les usages de produits phytopharmaceutiques de 50% d'ici 2025 et de sortir du glyphosate d'ici fin 2020 pour les principaux usages et au plus tard d'ici 2022 pour l'ensemble des usages.

Objectifs :

- accélérer le retrait des substances les plus préoccupantes et accompagner la sortie du glyphosate ;
- promouvoir la reconnaissance et la diffusion des produits de biocontrôle et des préparations naturelles peu préoccupantes ;
- renforcer la prévention de l'exposition de la population aux pesticides ainsi que de leurs impacts sur l'environnement et la biodiversité (information, communication, dialogue) ;
- soutenir la recherche et l'innovation ;
- accompagner les agriculteurs dans la transition ;
- mobiliser et responsabiliser l'ensemble des acteurs, depuis les agriculteurs jusqu'à la grande distribution

⊕ Plan écoantibio (slide 14) :

⊕ Écoantibio 2 : plan national de réduction des risques d'antibiorésistance en médecine vétérinaire (2017-2021), causée par l'utilisation excessive d'antibiotiques.

⊕ Quatre axes :

- développer les mesures de prévention des maladies infectieuses et faciliter le recours aux traitements alternatifs ;
- communiquer et former sur les enjeux de lutte contre l'antibiorésistance, sur la prescription raisonnée des antibiotiques et sur les autres moyens de maîtrise des maladies infectieuses ;
- Mettre à disposition des outils d'évaluation et de suivi du recours aux antibiotiques, ainsi que des outils pour leur prescription et administration responsables ;
- S'assurer de la bonne application des règles de bon usage au niveau national et favoriser leur adoption aux niveaux européens et international.

⊕ Climagrifood (slide 17):

⊕ Terme qui caractérise le lien entre agriculture, alimentation et mesures pour lutter contre le réchauffement climatique.

⊕ Initiative 4 pour 1000 (slide 17):

⊕ L'initiative internationale "4 pour 1000", lancée par la France le 1er décembre 2015 lors de la COP 21, consiste à fédérer tous les acteurs volontaires du public et du privé (États, collectivités, entreprises, organisations professionnelles, ONG, établissements de la recherche, ...) pour montrer que l'agriculture, et en particulier les sols agricoles, peuvent jouer un rôle crucial pour la sécurité alimentaire et le changement climatique.

⊕ En s'appuyant sur une documentation scientifique solide, cette initiative invite donc tous les partenaires à faire connaître ou mettre en place les actions concrètes sur le stockage du carbone dans les sols et le type de pratiques pour y parvenir (agroécologie, agroforesterie, agriculture de conservation, de gestion des paysages...).

⊕ 4 pour 1000 : Un taux de croissance annuel de 0,4% des stocks de carbone du sol, ou 4 pour 1000 par an, dans les premiers 30 à 40 cm de sol, réduirait de manière significative dans l'atmosphère la concentration de CO2 liée aux activités humaines.

⊕ BTPL (slide 19):

⊕ Organisé en Union de coopératives, **le Bureau Technique de Promotion Laitière** est un organisme agricole de conseil et de formation spécialisé dans l'accompagnement des acteurs de la filière laitière (éleveurs bovins et caprins, entreprises laitières et coopératives, Organisations Professionnelles Agricoles, etc.)

⊕ Intrants chimiques :

⊕ En agriculture, on appelle « intrants » les différents produits apportés aux terres et aux cultures : ce terme comprend :

⊕ Intrants chimiques (slide 21) :

⊕ En agriculture, on appelle « intrants » les différents produits apportés aux terres et aux cultures ; ce terme comprend :

- les engrais ;
- les amendements (éléments améliorants les propriétés physiques et chimiques du sol, tels que le sable, la tourbe, la chaux...) ;
- les produits phytosanitaires ;
- les activateurs ou retardateurs de croissance ;
- les semences (et plants) peuvent être considérées comme le premier intrant en agriculture.

⊕ Perturbateurs endocriniens :

⊕ Un perturbateur endocrinien est une molécule ayant des propriétés similaires aux hormones et décrite comme cause d'anomalies physiologiques, et notamment reproductives.

⊕ Nanomatériaux :

⊕ Un nanomatériau est un matériau (sous forme de poudre, aérosol ou quasi-gaz, suspension liquide, gel) possédant des propriétés particulières à cause de sa taille et structure nanométrique (ordre de grandeur de la distance entre 2 atomes). Contrairement aux nanoparticules il n'est pas d'origine naturelle.

⊕ Label Bas Carbone (slide 17) :

- ⊕ Le label bas-carbone est le tout premier outil de certification climatique adopté par la France. Il vise à s'adresser à tous les acteurs qui souhaitent développer des projets locaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou de séquestration du carbone, en proposant une certification de ces réductions afin d'attirer de nouveaux financeurs.
- ⊕ Pour pouvoir bénéficier du label bas-carbone, un projet doit s'inscrire dans le cadre d'une méthode approuvée par le ministère et respecter les exigences posées par le référentiel du label bas-carbone.
- ⊕ Le projet doit permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre par rapport à une situation de référence. Le projet doit donc démontrer qu'il est additionnel, c'est-à-dire aller au-delà de la réglementation et de la pratique courante.

⊕ Produit Bio (slide 22) :

- ⊕ C'est un produit issu de l'agriculture biologique, autrement dit qui revendique la non-utilisation totale de produits chimiques. En France, il doit contenir au moins 95 % d'ingrédients issus d'un mode de production biologique « mettant en œuvre des pratiques agronomiques et d'élevage respectueuses des équilibres naturels de l'environnement et du bien-être animal ». Il ne peut contenir aucun organisme génétiquement modifié (O.G.M.)

⊕ Retenue collinaire (slide 24) :

- ⊕ Les retenues collinaires sont des ouvrages de stockage de l'eau qui sont remplies par les eaux de surface, les eaux de ruissellement (pluie, fonte neige, ...)

⊕ Réinjection dans les nappes (slide 25) :

⊕ Les nappes souterraines étant des réservoirs importants d'eau, ce terme caractérise la réinjection d'eau dans les nappes dont le stock est appauvri par des phénomènes d'urbanisation par exemple ; ou tout simplement leur restockage via ruissellement de l'eau.

⊕ Ferme aquacole (slide 26) :

⊕ L'aquaculture est le terme générique qui désigne toutes les activités de production animale ou végétale en milieu aquatique. L'aquaculture se pratique dans des rivières ou dans des étangs, en bord de mer. Une ferme aquacole est l'équivalent d'une ferme agricole pour l'aquaculture.

⊕ Autonomie protéique (slide 29):

⊕ L'autonomie protéique à l'échelle du pays correspond au fait de produire assez de protéines végétales (soja, luzerne, colza, ...) pour nourrir la population et les animaux (ex : vaches laitières), dont le régime alimentaire comporte beaucoup de protéines végétales. Aujourd'hui ce n'est pas le cas, la France importe énormément de produits de l'étranger. A l'échelle d'un élevage, l'autonomie protéique est le fait pour un agriculteur de nourrir ses animaux avec sa production personnelle de plantes fourragères protéiques.

⊕ Système de propulsion vert (slide 26) :

⊕ Ce terme caractérise les nouveaux modes de propulsions (technologie pour faire avancer les véhicules automobiles mais aussi avions, bateaux, ...) se voulant moins polluants. Cela passe par une baisse d'utilisation de carburants fossiles au profit de biocarburants (provenant d'huiles végétales, d'alcool, ...) ; ou bien par des modes de propulsion électriques.

⊕ Artificialisation du foncier slide 30) :

- ⊕ Toute surface retirée de son état naturel (friche, prairie naturelle, zone humide, etc.), forestier ou agricole, qu'elle soit bâtie ou non et qu'elle soit revêtue ou non.

⊕ SAFER (slide 30) :

- ⊕ **Société d'aménagement foncier et d'établissement rural** :organismes créés en France qui ont pour mission d'améliorer les structures foncières par l'installation d'exploitations agricoles ou forestières, ou le maintien de celles existantes par l'accroissement de leur superficie.

⊕ PAT (slide 56) :

- ⊕ Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens etc.).

⊕ Coût du travail (slide 31):

- ⊕ Le coût du travail est constitué de toutes les dépenses liées au travail dans l'entreprise. Le coût du travail comprend donc les salaires bruts versés aux salariés (salaires nets perçus par les salariés plus cotisations sociales salariales) et les cotisations sociales versées par l'employeur (charges sociales). Il comprend le salaire brut (avec les primes, les congés payés et les cotisations sociales à la charge des salariés) et les cotisations sociales patronales.

⊕ Artificialisation du foncier (slide 30) :

⊕ Toute surface retirée de son état naturel (friche, prairie naturelle, zone humide, etc.), forestier ou agricole, qu'elle soit bâtie ou non et qu'elle soit revêtue ou non.

⊕ Souveraineté alimentaire (slide 53) :

⊕ La souveraineté alimentaire est présentée comme un droit international qui laisse la possibilité aux populations, aux États ou aux groupes d'États de mettre en place les politiques agricoles les mieux adaptées à leurs populations sans qu'elles puissent avoir un effet négatif sur les populations d'autres pays. La souveraineté alimentaire accorde en plus une importance aux conditions sociales et environnementales de production des aliments. Elle prône un accès plus équitable à la terre pour les paysans pauvres, au moyen si nécessaire d'une réforme agraire et de mécanismes de sécurisation des droits d'usage du foncier.

⊕ Crédit impôt recherche (slide 34): Le crédit d'impôt recherche (CIR) est une mesure générique de soutien aux activités de recherche et développement (R&D) des entreprises, sans restriction de secteur ou de taille. Les entreprises qui engagent des dépenses de recherche fondamentale et de développement expérimental peuvent bénéficier du CIR en les déduisant de leur impôt sous certaines conditions.

⊕ Dispositif France Expérimentation (slide 34): Initiative du gouvernement pour favoriser l'innovation en simplifiant les textes juridiques et les procédures administratives, France Expérimentation vise à offrir aux acteurs économiques, entreprises, associations, la possibilité d'exprimer leurs besoins d'adaptation des normes juridiques et des procédures administratives auprès d'un interlocuteur unique et dans le cadre d'un dispositif clair et transparent.

DEFINITIONS

⊕ Crowdfunding (slide 45):

⊕ Le crowdfunding (ou financement participatif) est un mécanisme qui a pour objectif de collecter les apports financiers d'un grand nombre de particuliers au moyen d'une plateforme Internet.

⊕ Taxe de séjour (slide 45):

⊕ Certaines communes peuvent demander aux vacanciers séjournant sur leur territoire de payer une taxe de séjour. Elles peuvent aussi décider d'exonérer certaines catégories de vacanciers.

⊕ Assurance Récolte (slide 48) :

⊕ L'assurance récolte vise à couvrir les pertes de récolte causées par un accident climatique.

⊕ Dumping social (slide 49) :

⊕ Mise en concurrence par les employeurs, dans le cadre de la mondialisation économique, de travailleurs des pays développés avec la main-d'œuvre moins chère des pays en développement.

⊕ Abondement :

⊕ Ajouter en grande quantité des sommes d'argent à des valeurs préexistantes.

⊕ Gouvernance multipartite (slide 56):

⊕ Gouvernance dont l'objectif est d'impliquer les parties prenantes dans le dialogue, le processus de prise de décision et la mise en œuvre des réponses à des problèmes que chacune reconnaît. 100

⊕ Nutriscore (slide 68):

⊕ information nutritionnelle claire, visible, et facile à comprendre pour tous.

⊕ Repères Nutritionnels (slide 68):

⊕ Les Repères Nutritionnels Journaliers (RNJ) sont des valeurs apportées par les industriels de l'agroalimentaire. Ils indiquent la quantité totale d'énergie et de nutriments qu'un adulte doit consommer dans une journée. Ces valeurs sont dérivées de grilles nationales, européennes et internationales fondées sur les dernières données scientifiques publiées sur les besoins alimentaires et les recommandations corrélées.

⊕ Signes de qualité (slide 68): :

⊕ Certains produits se différencient des autres car ils portent sur leur emballage, à côté des informations réglementaires obligatoires (dénomination de vente, date limite de consommation, etc.) un signe officiel de la qualité du produit, et des informations facultatives à vocation commerciale qui informent le consommateur.

⊕ On-pack (slide 69):

⊕ On pack se dit d'une promotion (coupon) ou document commercial figurant dans un emballage ou sur le conditionnement d'un produit.

- ⊕ **Blockchain (slide 71):** La blockchain est une technologie de stockage et de transmission d'informations, transparente, sécurisée, et fonctionnant sans organe central de contrôle. Par extension, une blockchain constitue une base de données qui contient l'historique de tous les échanges effectués entre ses utilisateurs depuis sa création.
- ⊕ **FFAS (slide 81):**
- ⊕ **Le Fonds français pour l'alimentation et la santé (FFAS)** est une structure inédite et fédératrice qui a pour mission l'étude et la mise en valeur d'une alimentation source de plaisir et de santé.
- ⊕ **Co-produit (slide 79) :**
- ⊕ Un coproduit est une matière, intentionnelle et inévitable, créée au cours du même processus de fabrication et en même temps que le produit principal.
- ⊕ **Clauses miroir (slide 90) :**
- ⊕ Clauses de réciprocité entre deux organisations n'utilisant pas les mêmes conventions.

S

METHODOLOGIE

Egalim comme base de référence

O

TERRE

1) LA TRANSITION AGRICOLE

M

Constats

Les avancées d'EGALIM

Neutralité Carbone

M

Baisse des intrants chimiques

Développement du Bio

A

Gestion de l'eau

Développement des énergies non fossiles

Préservation du milieu marin

I

Bien être animal

Autonomie protéique

Préservation du foncier et maintien du nombre d'agriculteurs

R

Repenser l'export

Développer l'image de la France à l'international

E

L'enjeu crucial de la R&D

L'enjeu du numérique

Comment décoincer la filière

Récapitulatif des actions

Slide 2 à 11

Slide 10 et 11

Slide 11 à 63

Slides 12 à 40

Slide 13

Slides 14 et 15

Slides 16 à 20

Slide 21

Slide 22 et 23

Slide 24

Slide 25

Slide 26

Slide 27 et 28

Slide 29

Slide 30

Slide 31

Slide 32

Slide 33 et 34

Slide 35

Slide 36 et 37

Slide 38 et 39

S
O
M
M
A
I
R
E

2) FINANCEMENT DE LA TRANSITION AGRICOLE

Diverses sources

Le financement public

L'enjeu de la rémunération des services environnementaux

Le financement par le consommateur final / citoyen

Le financement de la transition par des acteurs privés

L'enjeu de l'assurance vs le risque climatique

Le rôle clé de la future PAC

Récapitulatif des actions

3) SOUVERAINETÉ FRANÇAISE/EUROPÉENNE

4) CIRCUITS COURTS

Récapitulatif des actions Souveraineté et circuits courts

Slide 40 à 51

Slide 41

Slides 42 et 43

Slide 44

Slide 45

Slides 46 et 47

Slide 48

Slide 49

Slides 50 et 51

Slide 53

Slide 54 à 58

Slide 58 et 59

HOMME

5) LA TRANSITION ALIMENTAIRE & LA PEDAGOGIE DE L'ALIMENTATION

Enseigner, éduquer, dialoguer: une priorité

Créer des repères lisibles

Créer un système de notation unique et crédible

Mieux valoriser le Made in France

Initiative intéressante : Numalim

Communiquer plus et mieux sur tout ce qui se fait de bien

Récapitulatif des actions

6) GASPILLAGE & EMBALLAGES

La feuille de route de l'économie circulaire

Renforcer la loi anti-gaspillage votée en 2020

Comment aller plus loin ?

7) ACCESSIBILITE / FRACTURE ALIMENTAIRE

Récapitulatif des actions emballages et fracture alimentaire

8) ATTRACTIVITÉ DES METIERS

Décloisonner les métiers de l'agriculture

Récapitulatif des actions

9) ACCORDS INTERNATIONAUX

Conclusions et Next steps

Définitions

Sommaire

Slide 61 à 90

Slide 62 à 74

Slides 64 à 67

Slide 68

Slide 69

Slide 70

Slide 71

Slide 72

Slide 73 et 74

Slides 75 à 79

Slide 77

Slide 78

Side 79

Slides 80 à 81

Sides 82 et 83

Slides 84 à 88

Side 86

Slides 87 et 88

SSlides 89 à 90

Slide 91

Slides

Slide